

Les savoirs de base, de quoi parle-t-on ?

Le Parlement européen définit les **savoirs de base** comme un socle de **compétences** nécessaires pour garantir à chaque personne des conditions favorables à son épanouissement personnel, à sa citoyenneté active, à son intégration sociale et culturelle ainsi qu'à son **insertion professionnelle**.

Un nombre important de personnes ont quitté l'école en ayant peu ou mal acquis les bases de la communication écrite ou orale et se trouvent en difficulté à l'âge adulte. Lire, écrire, compter, s'organiser, savoir s'exprimer à l'oral sont autant d'éléments essentiels à maîtriser pour accéder à l'emploi.

Les formations savoirs de base en Rhône-Alpes

- [Rechercher les formations "savoirs de base" en Rhône-Alpes](#)

Les 8 savoirs de bases selon l'Europe

1. Savoir communiquer dans sa langue maternelle : écouter, parler, lire, écrire
2. Savoir communiquer dans une langue étrangère
3. Maîtriser les mathématiques / apprendre ou réapprendre les bases du calcul
4. La compétence numérique ou la maîtrise de l'informatique
5. Apprendre à apprendre
6. Les compétences sociales et civiques
7. L'esprit d'initiative et d'entreprise
8. la sensibilité et l'expression culturelle

Source : [Lutter ensemble contre l'illettrisme, cadre national de référence](#), ANLCI

Ces compétences sont essentielles à la vie personnelle et professionnelle. Elles sont le point de départ indispensable pour :

- Accéder à l'emploi
- Faciliter certaines situations professionnelles
- Acquérir d'autres compétences ou consolider ses connaissances
- Évoluer professionnellement

Actualité

[Des BTS Agricoles à distance accessibles hors portail APB](#)

[Auvergne-Rhône-Alpes : création d'une bourse au mérite](#)

[Le RNCP reconnaît quatre brevets d'entraîneur de football](#)

Sites utiles

- [ANLCI](#): Agence nationale de lutte contre l'illettrisme